

# TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 8 | MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021

## Sommaire

Édito – Elles ont dit	2
Du nouveau au secrétariat général	8
Réflexion	9
Opinion – Ça bouge au PLR Vaud!	10
Point fort	11
JLRV – Les députés en action	12-13
Question de valeur	14
Frivolités essentielles	16

## CAP SUR LA FORMATION

# UNE BOUSSOLE POUR FAIRE LE BON CHOIX...



### MESSAGE DU PRÉSIDENT

**Réformons l'imposition des personnes physiques**

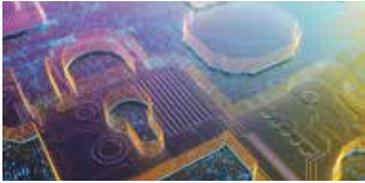
Page 3



### POLITIQUE FÉDÉRALE

**Une politique étrangère active et structurée**

Page 4



**Cybersécurité: la Suisse doit être prête à faire face**

Page 5



### DANS LE MONDE

**Nouveau monde et défi de la reprise**

Page 15



**Parmi la multitude de formations à disposition, dès le plus jeune âge et durant tout le parcours professionnel, il est important d'assurer au citoyen et au monde de l'entreprise l'accès à des métiers qui répondent aux besoins du marché. Prospérité et formation sont ainsi indissociables. Analyses et commentaires.**

Pages 6-7

## UTILE ET PERFORMANT

par Fabienne Guignard,  
rédactrice en chef

*L'éducation sous toutes ses formes a toujours été la pierre angulaire au développement d'une société. Plus son développement est important, plus les filières de l'acquisition de connaissances sont performantes. Il ne s'agit plus seulement d'assurer l'instruction de base de l'écriture et du calcul, mais bien de favoriser les compétences de chaque individu tout au long de sa vie de manière à ce qu'il soit parfaitement intégré dans son temps. Que son métier, aujourd'hui ses métiers successifs, trouvent leur utilité dans l'essor économique du pays. Il s'agit pour les pouvoirs publics d'instaurer des filières de formation dès le plus jeune âge et durant toute la carrière professionnelle qui répondent aux exigences du marché.*

*On forme de jeunes réfugiés par exemple, par le biais d'apprentissage, pour leur donner un rôle utile dans leur pays d'adoption. Dans le secteur de la construction notamment, des centaines de places d'apprentissages ne sont pas repourvues. Et c'est un problème.*

*L'adéquation entre les désirs individuels et les besoins des entreprises est difficile à trouver. C'est le rôle des pouvoirs publics que d'assurer une conformité la plus étroite possible entre les envies des uns et des autres. Des filières, souvent les mêmes, sont privilégiées mais se retrouvent sans débouchés professionnels. Des jobs très qualifiés aux nouvelles exigences professionnelles ne trouvent pas preneurs dans notre pays. C'est le cas en informatique notamment mais pas seulement. La preuve qu'il faut inventer de nouvelles formes de formation qui permettent une adaptation rapide et efficace à la demande des entreprises. L'École 42 à Lausanne en est un bel exemple. Une école qui recrute de jeunes talents en informatique qui n'ont pas suivi la formation habituelle mais dont l'engagement et les compétences feront la différence.*

*L'enjeu de la formation aux métiers du futur, c'est assurer la prospérité du pays. Cela valait bien un dossier formation dans **TRIBUNE**.*

# Bientôt la 100<sup>e</sup>... Très bientôt...



## ELLES ONT DIT



**FABIENNE  
GUIGNARD**

**« Il y a 40 ans, rater son examen d'entrée au collège pouvait signifier ne pas faire d'études supérieures, ne pas aller à l'Université. Ce n'est heureusement plus le cas aujourd'hui. Les passerelles existent. »**



**JACQUELINE  
DE QUATTRO**

**« Le Conseil fédéral a tiré les enseignements du piratage de l'entreprise RUAG en 2016. Dès janvier 2022, un cyberbataillon de près 600 personnes et un état-major spécialisé seront mis en place. »**

# RÉFORMONS L'IMPOSITION DES PERSONNES PHYSIQUES ... ET VITE!

par Marc-Olivier Buffat,  
président PLR Vaud, député

**J'aime à rappeler les propos d'Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU parfaitement d'actualité: «Si l'on veut prélever des taxes incitatives ou dissuasives pour guider la société, ou accompagner la transition climatique, il faudra d'abord diminuer la pression fiscale des autres impôts, en particulier des impôts directs sur les personnes physiques».**

Par mon intermédiaire, le PLR a toujours dit qu'après la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), il fallait s'attaquer désormais à une réforme globale et fondamentale de l'imposition des personnes physiques. Mais pas en réinventant une pseudo-lutte des classes. Il faudra au contraire traiter l'ensemble des contribuables dans leur diversité et leur nombre et quelles que soient leurs conditions.

Fort heureusement, notre canton s'est donné les moyens de permettre également cette réforme que l'on veut ambitieuse. Le résultat des comptes 2020 (malgré la pandémie) en sont une preuve parlante. Ces réformes fiscales doivent se décliner selon plusieurs axes.

On parle bien ici d'une réforme globale de l'imposition des personnes physiques qui comprendrait:

- l'augmentation de la déduction pour frais d'assurance maladie de base de 3200 francs à 4500 francs (initiative des Jeunes PLR bis);
- une réduction d'au moins un tiers du barème actuel de la fiscalisation de la prévoyance professionnelle (motion Aurélien Clerc);
- une réforme et une baisse d'imposition



sur la fortune en lien avec la fortune commerciale des entrepreneurs pour les titres non cotés en bourse;

■ une diminution de 5 points du taux d'impôt pour les personnes physiques (motion Florence Gross);

■ la modification et révision du barème de l'imposition sur la fortune, par exemple par la mise en place d'une déduction forfaitaire ou une réforme du barème visant à encourager l'épargne ou mise en place d'une déduction et d'un montant forfaitaires;

■ le soutien aux initiatives et propositions visant à rétablir l'égalité entre couples mariés et non mariés dont on débat depuis plus de 40 ans. Cette inégalité de traitement qui pénalise fortement le travail des deux époux et les couples mariés doit cesser;

■ dans le domaine climatique, des mesures sont également envisageables comme des cautionnements ou des mesures fiscales de soutien à l'investissement d'équipements et de procédés moins polluants en CO<sub>2</sub>. Encourageons aussi les circuits courts et le recyclage.

Il convient de restituer du pouvoir d'achat à nos concitoyens si l'on veut permettre au consommateur de faire des choix responsables. On ne dira jamais assez, outre les talents de notre grand argentier Pascal Broulis, que la stabilité des finances cantonales est aussi due au frein à l'endettement voulu par la Constituante vaudoise et en particulier par les élus PLR de cette

**Fort heureusement, notre canton s'est donné les moyens de permettre également cette réforme que l'on veut ambitieuse.**

assemblée. Il en a été de même au niveau fédéral. Certaines communes largement surendettées feraient bien de s'en inspirer.

La population qui supporte tant bien que mal les diverses crises qui se succèdent, a besoin plus que jamais de cohésion sociale et d'un peu d'air fiscal. Une baisse de l'imposition pour les personnes physiques va ainsi dans le bon sens. Il nous faut maintenant passer à l'action. Sérieusement.

«Le contribuable de notre canton le Vaud bien!»

publicité

**CAVE DE LA CRAUSAZ  
FÉCHY**

**Buttems frères S.A.**  
Chemin de la Crausaz 3  
1173 Féchy  
021 808 53 54  
[www.cavedelacrausaz.ch](http://www.cavedelacrausaz.ch)  
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte  
CHF 8.40 la bouteille

# La Suisse dans Le monde : UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE ACTIVE ET STRUCTURÉE

par Laurent Wehrli,  
conseiller national

**La politique extérieure de la Suisse a évidemment comme priorité nos relations avec nos voisins et donc avec l'Union européenne, mais pas seulement! Dans le monde interconnecté que nous connaissons, il est essentiel que notre pays soit actif dans le monde entier. Mais une telle politique doit être structurée, ce qui est déterminé actuellement par diverses stratégies thématiques ou régionales.**

Dans un monde en constants changements, il est d'autant plus important d'avoir une stratégie pour la politique étrangère suisse. Une telle stratégie permet de maintenir le cap tout en s'adaptant aux évolutions. Elle permet aussi de renforcer la cohérence des actions de la Suisse et de mieux assurer les liens indispensables entre «*politique intérieure*» et «*politique extérieure*».

Pour la période actuelle 2020-2023, sur proposition du conseiller fédéral PLR Ignazio Cassis, chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et ses équipes, le Conseil fédéral a déterminé une stratégie de politique extérieure, dont certains axes sont déclinés selon des stratégies thématiques, respectivement géographiques et pour l'aide au développement. De ce dispositif, des concepts opérationnels sont définis bien entendu au DFAE mais aussi dans d'autres départements et offices fédéraux concernés.

Au-delà de la question prioritaire de nos relations avec nos voisins et avec l'Union européenne, ces quelques lignes visent à présenter les autres axes retenus dans l'actuelle stratégie, à savoir :



**Dans le monde interconnecté que nous connaissons, il est essentiel que notre pays soit actif dans le monde entier.**

(Moyen-Orient et Afrique du Nord), l'Afrique subsaharienne et la Chine. Il est à saluer que le Conseil fédéral ait commencé ce processus par des stratégies concernant l'Afrique, un continent parfois trop oublié alors même que sa proximité, son histoire, ses liens économiques, etc., avec l'Europe initient des interactions réelles, mais aussi des défis importants, comme les migrations humaines ou l'implication toujours plus accrue de la Chine.

Conduire une politique extérieure active et réussie est essentiel au bien-être en Suisse, mais c'est aussi un défi en regard de la complexité du monde et de ses évolutions, hélas, pas toujours heureuses. Par la volonté du conseiller fédéral PLR Ignazio Cassis, le Conseil fédéral, avec l'appui du Parlement et des partenaires, se dote d'outils stratégiques utiles pour atteindre ces importants objectifs.

## PAIX ET SÉCURITÉ

La Suisse a un message particulier en tant qu'État neutre afin d'agir pour un monde pacifique et sûr, où le respect des droits de l'homme et la prospérité économique sont garantis, car point de prospérité et de développement durable sans paix, état de droit et sécurité. Dans ce cadre, la candidature de la Suisse au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2023-2024 est un signal fort.

## PROSPÉRITÉ

La Suisse, forte de sa situation économique et de sa position de premier plan dans la formation, la recherche et l'innovation, se doit d'assurer à son économie l'accès aux marchés internationaux et de contribuer de manière solidaire à la prospérité dans le monde grâce à sa coopération au développement, dont les priorités ont été fixées dans une nouvelle stratégie de l'aide au développement.

## DURABILITÉ

La Suisse s'engage pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de l'ONU, afin de promouvoir la protection de l'environnement et une utilisation responsable des ressources naturelles, ainsi qu'un développement économique et social durable. Dans ce cadre, renforcer la protection mondiale du climat est d'une importance cruciale.

## NUMÉRISATION

La Suisse se profile dans les efforts internationaux visant à assurer la gouvernance numérique essentielle à mettre en place en regard des défis notamment de la cybersécurité ou de l'intégration de toutes les personnes. Pour ce faire, elle renforce le rôle de la Genève internationale comme plateforme mondiale de premier plan.

Pour les stratégies géographiques, le Conseil fédéral a déjà présenté au Parlement celles concernant la zone MENA

# CYBERSÉCURITÉ : La Suisse DOIT ÊTRE PRÊTE à FAIRE FACE

par Jacqueline de Quattro,  
conseillère nationale

**Le piratage des données des habitants de Rolle interpelle. Les hackers ne s'en prennent désormais plus seulement aux multinationales ou aux banques mais ils s'intéressent aussi aux informations concernant les citoyens. Ils n'hésitent pas à les diffuser sur le darknet si des rançons ne leur sont pas versées. Les hôpitaux, les systèmes de communication ou de transport, les infrastructures ou autres centres névralgiques ne sont pas non plus épargnés par ces virus électroniques. Il ne se passe pas un jour sans une cyberattaque. Il devient urgent de tirer les leçons de ces piratages.**



La Suisse n'est pas à l'abri d'une cyberattaque, comme le rappellent les rapports du Service de renseignement de la Confédération, considérant la menace comme élevée. Une analyse partagée par l'Office fédéral de l'environnement: dans une étude sur les infrastructures, elle constate que «*la cybersécurité n'est réglée ni uniformément ni complètement ni à grande échelle pour tous les acteurs concernés*». Berne met aussi en garde sur le fait que les rôles et les responsabilités ne sont pas encore réglementés de manière claire. En résumé, chacun fait ce qu'il peut, de manière disparate, ce qui accentue encore le retard de la Confédération sur les vingt-sept États de l'Union européenne.

Certes, des efforts ont été réalisés, aussi bien dans les administrations publiques que dans le secteur privé. Mais des progrès doivent encore être accomplis, si nous voulons être efficaces. L'affaire de Rolle illustre bien le manque de préparation des autorités. Et du côté de l'économie, les PME et certains secteurs de l'industrie ne semblent pas toujours

réaliser les conséquences que pourraient entraîner de telles attaques et comment s'en prémunir. Il devient dès lors urgent de renforcer les dispositifs et de prendre davantage de mesures de protection.

Le Conseil fédéral a tiré les enseignements du piratage de l'entreprise RUAG en 2016. Il prévoit ainsi de créer un commandement cyber qui s'assurera notamment du fait que l'armée puisse fonctionner avec son propre réseau, son système de télécommunication et ses serveurs, dans n'importe quelle situation. Dès janvier 2022, un cyberbataillon de près de 600 personnes et un état-major spécialisé seront également mis en place. Ils pourront aider les autorités civiles, de manière subsidiaire. Ce dispositif indispensable doit être rapidement concrétisé car il constitue une plus-value certaine pour la sécurité de la population.

Mais la lutte contre la cybercriminalité passe aussi par la diplomatie, car nous avons besoin de collaborations et de règles internationales pour répondre à cette menace transfrontalière.

Le Conseil fédéral vient de nommer le fribourgeois Alexandre Fasel, ambassadeur scientifique à Genève, montrant ainsi sa détermination à faire monter en puissance la gouvernance numérique.

À l'image du terrorisme, la cybercriminalité met en danger la liberté, la sécurité et les droits fondamentaux de nos citoyens. Cessons d'être attentistes et montrons-nous proactifs. Soyons prêts à faire face à cette redoutable menace.

**En résumé, chacun fait ce qu'il peut, de manière disparate, ce qui accentue encore le retard de la Confédération sur les vingt-sept États de l'Union européenne.**

publicité



**Portes blindées en acier**  
Logement, locaux professionnels, chambre forte, salle d'armes, panic room :

- confidentialité & service de qualité
- fabrication sur mesures
- serrure mécanique ou électromécanique de haute sécurité
- superstructure et blindage évolutifs
- ancrage résistant dans la maçonnerie

**Devis gratuit !  
Contactez-nous !**



tél 021 617 00 17  
fax 021 617 00 18  
case postale 1144  
1001 Lausanne  
[www.ombrella.swiss](http://www.ombrella.swiss)

## FORMATION CONTINUE

# SE FORMER DURANT TOUTE SA VIE

par Fabienne Guignard,  
rédactrice en chef

**L'obligation d'aller à l'école a été une avancée sociale de premier ordre. L'éducation généralisée a ainsi fait évoluer la société vers plus de justice sociale. L'accès au savoir, à la connaissance n'était plus réservé à une seule élite «sachante» qui pouvait ainsi contrôler les révoltes et autres manifestations populaires de résistance.**

Elle n'a pas garanti l'égalité entre les enfants mais elle a permis une forme d'équité. Riches et pauvres se retrouvant sur les mêmes bancs de l'école. Il aura fallu véritablement attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour assurer à chaque enfant le droit de s'instruire selon un parcours et un programme déterminé dans le temps et la matière. L'éducation se veut un ascenseur social d'importance. La première démocratisation, c'est bien celle-là. Chacun doit savoir lire, écrire, compter, s'exprimer, comprendre, analyser pour faire des choix judicieux dans sa vie privée et professionnelle.

publicité



**HOTEL BELLERIVE**  
★ ★ ★

**Idéal pour tous vos séjours  
et ceux de vos connaissances**

Vue imprenable – Parking assuré  
Fitness, Sauna, Hammam

**BAR PUB « LE 99 »**

Av. de Cour 99, 1007 Lausanne  
Tél. +41 21 614 90 00  
www.hotelbellerive.ch  
info@hotelbellerive.ch



Au fil du temps, l'école s'est complexifiée pour être plus flexible. Les filières de formation plus nombreuses ont permis à chaque élève de changer d'option, de direction durant ses études. Les écoles privées jouant parfois ce rôle de rattrapage. Il y a 40 ans, rater son examen d'entrée au collège pouvait signifier ne pas aller à l'Université. Ce n'est heureusement plus le cas aujourd'hui. Les passerelles existent.

Se former à un métier, quel qu'il soit d'ailleurs, ne signifie plus aujourd'hui l'exercer tout au long de sa vie. Nous aurons à l'avenir plusieurs métiers. Cette diversité professionnelle qui permet à chacun de modifier son parcours a un nom et un prix. Cela s'appelle la formation continue. Il ne s'agit plus ici exclusivement de quelques cours de 2-3 jours offerts par votre employeur tous les deux ans mais bien un concept d'amélioration et d'augmentation des compétences tout au long de sa carrière, soit pour rester à niveau des exigences de son «core business» ou celui de favoriser la curiosité et la soif

d'apprendre de nouvelles choses et parfois de bifurquer à 180° de sa formation initiale.

Ce sont ces nouveaux métiers qui nécessitent des qualités différentes, plus émotionnelles, une réflexion et une technicité innovantes qu'il s'agit de maîtriser au mieux. La formation de base, à tous les niveaux ne suffit plus. Le problème est peut-être aussi là. Alors le monde de la formation continue est devenu un domaine très lucratif ce que les Universités, Hautes Écoles et centres de formation ont parfaitement intégré. On voit ainsi fleurir des DAS, des CAS, des MAS sur les sujets les plus divers. Tout est aujourd'hui prétexte à une spécialisation. Des cours post-grade en l'occurrence qui coûtent cher, jusqu'à 20-25 000 francs pour un MAS. Ils sont bien souvent pris en charge par l'étudiant/employé lui-même, parfois par son employeur, en partie. Cette course effrénée à la formation en cours d'emploi devrait répondre aux besoins du marché du travail qui au fil du temps devient fort exigeant avec son personnel. Maîtrises, brevets en tous genres

**Se former à un métier, quel qu'il soit d'ailleurs, ne signifie plus aujourd'hui l'exercer tout au long de sa vie. Nous aurons à l'avenir plusieurs métiers.**

se développent aussi. Il y en a pour tous les goûts. La chatte a parfois de la peine à y retrouver ses petits. Toutes ces formations continues correspondent-elles vraiment au besoin de l'économie réelle? Et quid de la formation pour les futurs métiers? Il y a encore bien des lacunes à prévoir l'avenir.

Sans oublier les stages, autres sources de formation continue sur un CV en début de carrière ou période de recherche d'emploi, souvent mal rétribués voire pas du tout, qui se succèdent avant de décrocher enfin le graal, un emploi fixe.

La jeune génération connaît une grande diversité de formations pas toujours utiles à la collectivité et l'accès au monde du travail est devenu difficile. Des jeunes à qui on demande d'avoir un sens aigu de l'humain et une barde de diplômes, de l'expérience digne d'un manager senior sont confrontés à la réalité du terrain qui n'est pas toujours dans la cohérence. Le monde a changé. Pas sûr que tout le monde l'ait bien compris à lire certaines offres d'emploi...

# LES JEUNES ET LEUR AVENIR : COMMENT LES ORIENTER AU MIEUX ?

par Florence Bettschart-Narbel,  
vice-présidente PLR Vaud, députée

**De nombreux secteurs d'activité sont à la recherche désespérée d'employés. Mais une question se pose: les jeunes sont-ils conscients de ces manques et des opportunités qui en découlent ?**

En 2020, le rapport PISA de l'OCDE se penchait sur les aspirations des adolescents quant à leur futur métier. Il en résultait que, malgré les transformations en profondeur du monde du travail ces dernières années, les jeunes visaient des professions déjà bien connues (médecin, avocat, vétérinaire, enseignant, etc.). Ainsi, ils ignoraient ou n'étaient pas conscients des nouveaux types de métiers qui se créent, notamment du fait de la transformation numérique de l'économie.

C'est un des défis de ces prochaines années: nous devons veiller à ce que les jeunes soient orientés dans des filières leur apportant non seulement une formation intéressante mais que cette formation les amène aussi vers des débouchés leur permettant de trouver un travail. Et du travail, il y en a: chaque semaine, nous lisons que certains domaines d'activité sont en pénurie de main-d'œuvre qualifiée: métiers du digital, construction, ingénieurs, santé. Un exemple parlant: selon l'Association professionnelle de l'informatique suisse (ICT), il manquera 40 000 informaticiennes et informaticiens en Suisse d'ici 2026.

Les parents, quant à eux, sont aussi un peu perdus face aux choix que leurs enfants doivent faire. Au niveau du Gymnase, qui s'appelle aujourd'hui école de maturité, il existe désormais dix options spécifiques. L'allemand peut être abandonné au profit de l'italien, tandis que l'anglais peut l'être au profit du latin. Les élèves finissent donc



leur scolarité post-obligatoire en ayant eu un programme à la carte qui a sans doute mieux répondu à leurs aspirations. Mais l'apprentissage des élèves reste classique, peu enclin à valoriser les compétences de chacun, et sans véritable colonne vertébrale.

Il est donc essentiel de développer de nouveaux moyens d'apprentissage et de mieux rapprocher le monde du travail de celui de la formation: l'exemple de la nouvelle École 42 créée à Renens cette année est très intéressant. Cette école novatrice vise à former des développeurs informatiques. Sa pédagogie est basée sur l'apprentissage entre pairs, sans nécessité de formation préalable. Innovante, différente et ouverte, la formation met l'accent sur les projets et le travail en groupe plutôt que sur l'enseignement théorique.

C'est ce genre d'initiatives que nous devons soutenir afin de combler le retard pris en matière d'éducation et de formation, en particulier dans les métiers connaissant une pénurie. Ces années de pandémie ont mis à mal le parcours de certains jeunes qui n'ont

eu que difficilement l'occasion de faire des stages, de recevoir des conseils d'orientation. Nous devons désormais mettre des moyens dans l'orientation scolaire et professionnelle en sortant des sentiers battus pour répondre aux défis des prochaines années afin que la Suisse conserve sa compétitivité.

**Nous devons veiller à ce que les jeunes soient orientés dans des filières leur apportant non seulement une formation intéressante mais que cette formation les amène vers des débouchés leur permettant de trouver un travail.**

**Les parents, quant à eux, sont aussi un peu perdus face aux choix que leurs enfants doivent faire.**

publicité

**C L A U D E**  
**FAVRE** S.A.

YVERDON 024 445 36 78

VALLORBE 021 843 14 24

LAUSANNE 021 653 60 60

[www.claude-favre.ch](http://www.claude-favre.ch)

*Spécialiste toitures & façades*

# BIENVENUE à CHRISTOPHER ULMER

## NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT à 70 %

Entré en fonction le 1<sup>er</sup> septembre

### Christopher à l'interview

#### Pouvez-vous nous présenter votre parcours professionnel?

Originaire de Founex, j'ai passé les sept dernières années à l'étranger car il était important pour moi d'avoir une expérience internationale durant ma vingtaine et de sortir de ma zone de confort.

Lors de mes années d'expatriation, j'ai principalement travaillé dans une chambre de commerce internationale à Washington, ville où j'ai aussi obtenu une Maîtrise en gestion politique.

De plus, j'ai vécu au Moyen-Orient où j'ai eu le privilège de travailler pour des membres de la famille royale de Jordanie, notamment pour le prince Ali Bin Al Hussein, candidat réformateur à la présidence de la FIFA. Cette campagne haletante dans un contexte de rivalité géopolitique extrêmement médiatisé fut une expérience marquante et enrichissante.

Ces expériences à l'étranger m'ont énormément apporté et m'ont permis de prendre conscience de notre chance de vivre dans un pays stable et prospère. J'ai maintenant à cœur de mettre à profit les compétences de communication et de gestion que j'ai acquises au service de notre parti et de nos membres.

#### Pourquoi avez-vous décidé de vous engager au sein du PLR Vaud?

Venant d'une famille de journalistes, je suis passionné par la politique et la chose publique depuis tout petit et j'ai toujours voulu participer à la réussite de notre pays. Pour moi, cela passe par un engagement pour une politique économique et sociétale libérale qui mise sur l'innovation et la cohésion et où chacun est libre de se réaliser comme il l'entend.

Je pense que je peux apporter ma pierre à l'édifice de par ma discipline de

travail, mon esprit d'équipe et mes propositions, qui je l'espère, contribueront à nos futurs succès électoraux.

Pouvoir travailler avec des personnalités pétries de talent et me battre pour les valeurs et les solutions libérales-radicales dans mon canton s'approche de mon idéal professionnel.

#### Comment voyez-vous votre poste de secrétaire général adjoint à 70% et quels sont vos objectifs?

Mon but est d'être au service du secrétariat, de la direction et bien sûr de nos membres. Je veux pousser nos candidats et élus vers la lumière, en particulier les jeunes, les femmes et les secundos qui joueront un rôle déterminant pour l'avenir de notre parti et de notre pays.

La Suisse de 2021 est bien différente de celle d'il y a 20 ou 30 ans. Si nous voulons gagner, notre parti doit se renouveler et être en phase avec son temps, tout en gardant une ligne libérale-radicalaire claire et assumée dans un canton qui commence à virer dangereusement à gauche.



Mes objectifs sont de dynamiser notre communication, d'améliorer la formation de nos candidats et de perfectionner nos levées de fonds. En outre, je veux apprendre des militants et des élus de longue date et contribuer à mettre en valeur les qualités personnelles de chacun.



### Nouveau collaborateur stagiaire

Candice d'Anselme, bientôt en congé maternité, sera remplacée par **Baptiste Vuilleumier** pour un stage de six mois.

Il a pris ses fonctions mi-août déjà afin d'assurer le suivi des députés PLR au Grand Conseil.

Un jeune homme plein de talent, détenteur d'un Master en études européennes et d'un Bachelor en relations internationales. Bienvenue Baptiste.

# RÉALITÉ DIGITALE

## ... mais qui a Les clés ?

par Fabienne Guignard,  
rédactrice en chef

**L'arrivée de l'informatique dans le monde professionnel puis dans la sphère privée ont révolutionné notre façon de travailler, de s'informer, de consommer, de se distraire. Les réseaux sociaux sont devenus l'outil de toutes les solutions, les bonnes comme les pires, avec leur lot de « fake news », de « timbrés » en tout genre, à qui on donne sans beaucoup hésiter des informations personnelles. Pareil avec nos nombreuses cartes de fidélité qui informent le « big business » de nos goûts et types d'achats. Bref on déballe tout de nos vies...**



Tout cela peut paraître anodin dans le fond mais ces données sont aujourd'hui de l'or en barre. Sauf que donner des infos sur son goût pour les pâtes n'a pas le même effet intrusif que nos données personnelles, comme notre numéro AVS, notre adresse, notre date de naissance, notre déclaration fiscale, nos retards de paiements, notre casier judiciaire, etc. Et pourtant, à chaque fois que nous nous inscrivons sur une plateforme, même sécurisée, le risque zéro n'existe pas.

La Covid a été un déclencheur extraordinaire pour entrer de plein fouet dans le monde digital. Ne pouvant pas sortir ou si peu, il fallait continuer à vivre à distance. D'abord les visioconférences, les webinaires, les formations en tout genre et surtout nos achats. Miracle. Le « clic and collect » est ainsi venu sauver le consommateur et le commerçant. Miracle de la technologie. Le monde des applications est rapidement entré dans notre vie courante : nos nombres de pas journaliers, notre santé, les horaires de train. Comme le monde des QR codes qui vous permettent d'obtenir des infos

et de payer votre billet de bus, votre abonnement à **TRIBUNE** directement depuis votre smartphone. Sans compter les factures qui aujourd'hui se scannent et se paient d'un clic. Une application fort utilisée, Twint qui sert rapidement à ces échanges d'argent. Sans compter tous nos mails, nos sms, nos whatsapp, nos posts, la domotique à distance et j'en passe... Que de données à disposition... Toutes ces données sont-elles bien sécurisées, stockées et par qui ?

Les administrations publiques ont en la matière bien du retard. Les portails digitaux pour faciliter les échanges entre le citoyen et l'administration sont peu développés. Pas encore de logiciels à disposition pour les communes qui font comme elles peuvent. Il y a bien VaudTax, heureuse invention. Rappelons que l'OFSP utilisait encore le fax pour récolter les informations de santé au début de la pandémie... Les hackers, ces demandeurs de ransons, sont aujourd'hui la hantise de toutes les entreprises car sans informatique, le monde est résolument

bloqué. Les données ont un prix et un coût. Les pouvoirs publics sont dès lors des cibles faciles privilégiées de ces bandits d'un nouveau temps et d'autant plus intéressantes qu'ils détiennent des infos personnelles des administrés bien utiles pour des usurpateurs d'identité. La cybersécurité devient un enjeu stratégique vital à l'échelle planétaire. Mais voilà, l'Administration fédérale vient d'annoncer qu'elle allait faire appel à des entreprises étrangères d'envergure expérimentées (Alibaba, Amazon et Microsoft) pour gérer les données de ses administrés helvétiques. USA et Chine aux commandes de nos clouds... On leur donne les clés. C'est pas formidable... On a de la peine à y croire...

N'y a-t-il pas des sociétés suisses, voire européennes, pour le moins capables de gérer nos données ? Il y en a. Une initiative est actuellement en préparation pour défendre la souveraineté numérique de notre pays. On attend son lancement avec impatience. La filière de formation en matière informatique n'est pas non plus à la hauteur de l'enjeu. Mais pour l'instant nous voilà dans de beaux draps...

**Les portails digitaux pour faciliter les échanges entre le citoyen et l'administration sont peu développés. Il y a bien VaudTax, heureuse invention.**

publicité

**Machines-Services – Bernard Thonney**



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales. Véломoteurs Bye Bike.

Route du Jorat 8  
1073 Mollie-Margot  
021 781 23 33  
079 310 56 66  
b.thonney@bluewin.ch  
www.machineservices.com

## VOL DE DONNÉES

par Denise Gemesio,  
conseillère communale, Lausanne,  
ingénieure en informatique

Le vol de données de Rolle n'est plus un mystère pour personne. Du jour au lendemain, les médias ont été engloutis sous une myriade de titres démontrant que les administrations suisses n'étaient pas en reste lorsque l'on parle d'attaques informatiques.

Et puis, plusieurs se sont dit que ça n'était pas grave si quelqu'un mettait la main sur les prénoms, noms, adresses e-mail et j'en passe; ces informations, on les donne sans cesse publiquement et ça n'est pas surprenant qu'elles se retrouvent sur internet. Cependant, ce sont bien toutes ces données en soi simples et basiques qui deviennent un vrai trésor pour certains hackers. L'usurpation d'identité est au centre du discours: le malfrat pourrait demander un crédit à une banque avec les informations qu'il a trouvées en un seul endroit ou qu'il a recoupées entre plusieurs sources. Le hacker pourrait aussi user de ces informations dans des cas de hameçonnage (ou phishing) ultra-réalistes qui permettraient de récupérer les informations de proches afin d'usurper leur identité.

Nous nous retrouvons donc ici face à une problématique qui peut venir d'une vulnérabilité personnelle (usage de réseaux sociaux, d'achats en ligne non sécurisés, etc.), mais également d'une vulnérabilité publique relative à nos administrations. Si la première dépend de notre sensibilité personnelle, la deuxième doit être adressée de façon forte. Nos administrations doivent impérativement se rendre compte que nous avons plus qu'une identité physique: nous avons aussi une identité électronique qu'elles se doivent de protéger. Autant que les cartes d'identité ne sont pas en libre-service, les données personnelles de nos habitants ne devraient non plus pas l'être.

Le cas de Rolle ne devrait pas être critiqué mais pris pour exemple: profitons de ce cas qui a été mis en lumière pour repenser nos services informatiques, leur donner plus de force et leur permettre de traiter les risques inhérents à nos données!

Ça bouge  
au PLR Vaud!

## MARIAGE POUR TOUS ON N'A PAS PEUR DE SE MOUILLER!



## GRAND SUCCÈS DU BRUNCH PLR à CHÂTEAU-D'ŒX



# NOUVELLE LEDP : DÉFIS OU OPPORTUNITÉS ?

par Jean-Daniel Carrard,  
président du Groupe PLR  
au Grand Conseil, député,  
municipal

**Les députés planchent actuellement sur la nouvelle LEDP proposée par notre Conseil d'État, avec comme pilotage notre conseillère d'État Christelle Luisier.**

Ce travail d'importance fait en commission avec notamment les commissaires PLR suivant :

**Gregory Devaud,  
Jean-Marc Genton,  
Nicolas Suter,  
Pierre-André Romanens,  
Pierrette Roulet-Grin,  
Florence Bettschart-Narbel**

ainsi que votre serviteur.

Une implication forte, voire très forte du PLR vous en conviendrez !

Mais le sujet est d'importance.

Au niveau des généralités, il est question d'intégrer le langage épïcène afin de ne plus focaliser sur un genre particulièrement.



Les commissaires ont essayé de trouver les meilleurs compromis possibles en tenant compte évidemment des différentes sensibilités politiques.

Mais cela n'a pas toujours été possible, preuve en est la limitation du nombre de mandats électoraux. Il en est ressorti que cette décision devait en fait revenir aux partis politiques.

Discussions animées aussi quant à savoir si on devait introduire un bulletin de vote unique officiel pour les élections à la majoritaire.

Certainement que ce point fera l'objet encore de grandes discussions en plénum.

Sujet sensible s'il en est, la transparence de la vie politique, notamment sur les budgets de campagne à fournir dans les communes de plus de 10 000 habitants 30 jours avant le scrutin, ainsi que les comptes de campagne au plus tard 60 jours après.

Cela touche bien évidemment les partis, mais aussi les ONG qui s'investissent dans les campagnes.

Pour ce qui est des publicités et dons, la commission a tranché en faveur d'un compromis fixant la barre au-delà de laquelle l'identité des personnes physiques et morales, de façon indifférente, doit être transmise à partir de 5000 francs.

La tenue d'un registre des partis est intéressante, à l'instar de ce qui se fait au niveau fédéral.

La meilleure prise en compte du vote blanc qui lui reconnaît la valeur d'un vote et non le considérer comme un vote nul. La nouvelle loi met fin aussi au tourisme électoral. Le domicile politique est ainsi défini au lieu d'habitation. Bien sûr le Conseil d'État peut analyser encore des situations particulières.

La question sensible des conseils généraux est aussi traitée. Comment faire

pour éviter des « menées » ciblées faites pas des citoyens ne venant s'inscrire que pour combattre un projet de l'Exécutif, rendant par là même le Corum difficilement atteignable lors des prochaines séances ?

La question est pertinente, les solutions sont difficiles, voire multiples...

Gageons que ce travail de fond fait par notre conseillère d'État PLR Christelle Luisier ainsi que son Collège, va, après l'étude de la commission ainsi que le débat parlementaire, permettre de mettre à jour une loi datant quand même de plus de 65 ans !

Il reste à espérer que les débats parlementaires soient constructifs, si possible rapides, afin de disposer de ce nouveau cadre légal dans les meilleurs délais, et si possible dès le début de l'année 2022.

**La nouvelle loi met fin aussi au tourisme électoral. Le domicile politique est ainsi défini au lieu d'habitation.**

SAMEDI 2 OCTOBRE 2021

PORTES  
OUVERTES

09h00

17h00

école de la construction

école de la  
construction!  
Fédération vaudoise des entrepreneurs

Découvrez toutes les facettes  
et les débouchés des métiers  
de la construction !

[www.ecole-construction.ch/portes-ouvertes](http://www.ecole-construction.ch/portes-ouvertes)



# La LIBERTÉ D'EXPRESSION: où se TROUVE sa LIMITE MORALE... ?



par Colin Faqi,  
conseiller communal, Moudon  
membre des JLRV,  
président des JLRV Broye-Vully

**Durant le temps des campagnes de votations, poses d'affiches et autres actions diverses sont légion. J'ose ainsi dire que j'ai, hélas, pu voir la motivation de certains durant la campagne concernant le mariage pour tous, à accrocher moult ubuesques affiches, moralement douteuses – si ce n'est dénigrantes – contre la communauté qui se retrouve liée à cet objet.**

Cela va sans dire, les périodes où le peuple est mené à se prononcer sont des périodes tendues – tant pour nos politiques que pour nos concitoyens – mais, j'ai espoir à ce que certains ne s'en abandonnent pas à des propos

rétrogrades et haineux envers certaines « minorités » qui représentent tout de même 10% environ de notre population.

Il est important de rajouter que si un propos n'est pénalement pas proscrit, il n'en est pas forcément acceptable d'un point de vue moral. J'en veux pour preuve, la comparaison entre une mère porteuse et une esclave, ou tantôt un donneur de sperme comparé à la mort de la figure paternelle (alors que certaines études montrent le contraire). Ainsi, il est aisé, pour les personnes blanches, hétérosexuelles, sans handicap, etc., de soutenir tous les propos sans limites.

Les paroles suivantes m'ont fait tristement sourire: (...) « On ne fait que répondre aux diktats de minorités de plus en plus agressives, qui ont des exigences de plus en plus folles » (...) Nous sommes tous intimement convaincus que ces propos sont vrais, mais simplement dans la mesure où ces derniers reflètent les agissements des personnes qui tiennent ces propos. Nous voyons tous aisément que ces dires sont empreints d'agressivité, tant et si bien que, même quand certaines arguties peu réfléchies sont issues du registre diffamatoire.

Revenons-en au sujet principal me motivant à écrire ces quelques lignes, est-il légitime de laisser à tout un chacun dire ce qu'il veut? Qu'importe si ce sont des propos discriminants, humiliant certaines minorités. Ou faut-il au contraire chercher à préserver le respect mutuel et la tolérance, en n'exposant aucun discours pouvant blesser sur la place publique?

À mon sens, il faut laisser à tout le monde le choix et la possibilité de s'exprimer, qu'importe les sujets et les propos émis. Tout cela en étant libre et responsable: libre donc de s'exprimer, d'afficher et de promulguer ses idées; et responsable donc de voir et de comprendre – qui sont deux notions différentes – les potentielles retombées que cela peut avoir chez certaines personnes, notamment des blessures que cela peut infliger chez ces dernières. C'est pourquoi, il serait appréciable de faire circuler ses convictions en étant le plus avenant possible, puisque nous savons tous comprendre les tenants et aboutissants de certaines allégations.

Car comme le dit le proverbe: « Quand l'ignorance crie, l'intelligence se tait », nous pouvons donc imaginer que des propos raisonnés auraient de facto bien moins le besoin d'être martelés.

publicité

## LA MAGIE DU BOIS!



T. 021 926 85 85  
St-Légier



T. 021 926 85 95  
Mts-Pully



T. 024 486 85 85  
Orbe



T. 021 637 85 85  
Rolle



T. 021 908 06 80  
Maracon

► Cinq sociétés,  
une même identité  
pour un service

- plus proche
- plus fiable
- plus flexible
- plus complet



[www.volet.ch](http://www.volet.ch)

CHARPENTE · COUVERTURE · FERBLANTERIE · TERRASSE · ESCALIER  
MENUISERIE · FENÊTRE · AGENCEMENT · PLAFOND · TONNEAUX

## Félicitations

La famille JLRV s'agrandit...  
Bienvenue à la nouvelle section JLR Riviera!



Assemblée  
constitutive  
en présence d'élus  
PLR de la région.

# TROIS QUESTIONS À... MARION WAHLEN

par Christopher Ulmer,  
secrétaire général adjoint  
PLR Vaud

## Que reprenez-vous de votre première législature et qu'est-ce qui vous a particulièrement marquée ?

Cette première législature fut intense mais très enrichissante. Je dirais que la première année fut particulièrement chargée car elle demande une grande disponibilité pour comprendre le système, où chercher les documents et comment déposer une intervention. Quand on arrive dans l'hémicycle on a envie de faire bouger certaines choses mais la réalité est parfois un peu différente lorsqu'on découvre le fonctionnement des institutions. Il a fallu un peu de temps pour tout simplement apprendre à travailler ensemble.

Au niveau des interventions marquantes, la première que j'ai déposée, avait trait aux antisépécistes ainsi qu'à leurs agissements et à la désobéissance civile, et avait créé un vif débat émotionnel.

L'initiative «SOS communes» portée par des collègues du district de Nyon, Pierre-André Romanens et Josephine Byrne Garelli, a démontré que des préoccupations dans le canton peuvent provoquer un débat public, ce qui est toujours positif et instructif.

De plus, la commission des visiteurs que j'ai intégrée ce printemps est très particulière car nous visitons des prisons et auditionnons des détenus sur leurs conditions de détention. Nous sommes également amenés à nous déplacer ailleurs en Suisse pour rencontrer des détenus vaudois, ce qui permet un tour d'horizon des pratiques cantonales.

Mais ce qui est également à retenir et qui fait l'essence d'un mandat tel que celui-ci, c'est la diversité et la richesse des rencontres dans tout le canton avec une reconnaissance particulière



à Catherine Labouchère, toujours présente et disponible.

## Quelles sont vos priorités pour ces prochains mois et durant la prochaine législature ?

Les prochains mois vont être marqués par la campagne à venir, nous aurons des conseillers d'État à faire élire et un Grand Conseil à renouveler dans un contexte délicat.

Quant à la prochaine législature, il faudra déjà être réélue pour y songer sérieusement mais je souhaite bien évidemment continuer à travailler sur les sujets ayant trait à l'agriculture et la santé. Avant tout, je veux rester proche et à l'écoute des gens en faisant remonter leurs remarques ou soucis.

Enfin, je souhaite également faire connaître le travail des députés qui va bien au-delà d'un mardi par semaine où l'on siège.

## Quels conseils donneriez-vous aux jeunes et aux femmes qui hésitent à se porter candidats pour le Grand Conseil ?

Ce n'est pas un métier que nous pouvons apprendre avant de le pratiquer. Il faut du temps et de l'énergie pour réussir à concilier une vie de famille, un métier et un mandat politique. Être députée est une activité passionnante mais aussi prenante.

Cela dit, si la chose publique et les sujets de société vous tiennent à cœur, pas d'hésitation, le Grand Conseil permet (parfois...) de faire entendre sa voix !

## CONTINUEZ DE NOUS SUIVRE



Instagram  
instagram.com/plrvaud/



twitter.com/PLR\_VD  
@PLR\_VD



facebook.com/PLR.LiberauxRadicauxVaudois/  
@PLR.LiberauxRadicauxVaudois

## AGENDA POLITIQUE

Save the date !

### PLR VAUD

#### ! Congrès cantonal

Je 25 novembre

Infos suivent...

#### ! Repas de soutien

Je 4 novembre



## TRIBUNE

### ! Prochaine parution

Mercredi 20 octobre 2021

### ! Délai rédactionnel

Lundi 11 octobre 2021

Un seul slogan :

abonnez-vous  
à TRIBUNE...

New

LinkedIn

Suivez-nous sur la page  
LinkedIn PLR.Liberaux-  
Radicaux Vaud

# PRENONS NOS DÉSIRS POUR DES RÉALITÉS !

par Jean-François Ramelet,  
pasteur,  
responsable de «*l'esprit saint,  
une oasis dans la ville*» à Lausanne

**«L'État n'a pas à dicter les comportements et les mœurs» répétait récemment Madame la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter dans les débats précédant le vote sur le «mariage pour tous». Encore heureux! dirons-nous, tant cela nous paraît évident.**

Le libéralisme s'est peu à peu imposé en Europe au lendemain des guerres de religion qui la ravageaient et au cours desquelles des honnêtes gens s'entre-tuaient avec zèle au nom de leurs convictions religieuses et de leurs manières de comprendre le bien. Depuis, il existe – en occident du moins – un consensus pour dire qu'il n'appartient pas à l'État d'imposer à ses concitoyens ce que sont le bien et le mal, ni de vouloir faire le bonheur de ses concitoyens. Dans l'État libéral, les convictions doivent impérativement être reléguées dans la sacro-sainte sphère privée, là où on nous répète qu'elles doivent rester bien confinées pour ne pas contaminer le débat politique.

J'aimerais me tromper, mais je crois que le vrai sujet de la votation du 26 septembre n'était évidemment pas de légitimer ou non des préférences affectives, ni d'octroyer des droits à des partenaires du même sexe, mais posait une question de société, infiniment plus complexe : celle des limites. Y a-t-il une limite à la satisfaction de nos désirs ?

Car reconnaissons-le, nous vivons dans une société qui a fait de la maximisation des désirs individuels un droit sacré ; un totem auquel on ne saurait toucher sous peine d'être traité de pisse-froid, de «*protestant*» et d'être excommunié du club de la bien-pensance, jugé hérétique par ses inquisiteurs.

Lorsque nous scandons le beau mot de liberté, je crains qu'en réalité, nous ne réclamions le plus souvent que la possibilité d'assouvir sans fin nos désirs.

## Y a-t-il une limite à la satisfaction de nos désirs ?

Dans cette logique, même les obstacles biologiques ne sauraient nous résister, car c'est bien connu, ils ne servent qu'à nourrir des constructions sociétales qui privent certains et certaines de satisfaire leurs propres désirs, générant par là des discriminations insupportables

qu'il s'agit de combattre de toute urgence. Heureusement – prétendent certains – les progrès scientifiques et techniques nous permettent de réparer l'outrage.

Dans ce contexte, se poser la question des limites c'est soulever aussitôt une question des plus embarrassantes : «*au nom de quoi ?*». Généralement les seules limites que l'on accepte dans un état libéral, sont celles du respect d'autrui et de la propriété individuelle, ce qui – notons-le – ne nous empêche pas d'avoir des comportements nuisibles, comme de polluer sans vergogne la planète pour satisfaire nos désirs, dont certains se révèlent – tout bien considéré – comme bien futiles.

Toute critique de la sacralisation de nos désirs qu'elle repose sur des convictions philosophiques, éthiques, culturelles ou pire encore «*religieuses*» (comment peut-on encore y faire référence au 21<sup>e</sup> siècle sans être un peu niais ?) sera aussitôt discréditée, jugée passiste, réactionnaire. Même les discours scientifiques sont suspects dès lors qu'ils alimentent ne serait-ce que l'esquisse d'un questionnement ou d'un doute dans la tête des citoyens.

«*Il est interdit d'interdire*»; «*Prenons nos désirs pour des réalités*», ces slogans – prétendument humanistes – de Mai 68 n'ont fait que contribuer à l'avènement du consumérisme mondialisé, cette religion de la jouissance

décomplexée ; au demeurant la seule qui ait réussi à s'imposer universellement – chapeau bas ! Qui l'eut cru : les soixante-huitards ont ainsi contribué à écrire la seule loi qui assure l'hégémonie du marché tout-puissant : «*Tu ne blasphèmeras pas la religion du désir sans limites !*».

Rendre la procréation disponible n'est que le prolongement logique de la disponibilité du monde par laquelle l'homme ne cesse de mettre la main sur la planète et le vivant et dans laquelle la crise écologique abyssale que nous connaissons prend sa source. «*Un homme, ça s'empêche*», écrivait Camus dans «*Le Premier homme*». Mais, pour «*s'empêcher*», ne faut-il pas que l'homme puisse mobiliser des convictions intérieures fortes (celles-là mêmes que l'on s'acharne à vouloir confiner dans les alcôves de la sphère privée) pour que sa raison ne soit pas systématiquement aliénée par la tyrannie de ses désirs et de ses frustrations ? Une chose est sûre, alors que l'on pensait s'en être débarrassé, la question des limites ne va cesser de revenir hanter le débat politique pour longtemps. Au nom de quoi ? Je vous le demande !

publicité

## Le véritable lit BOXSPRING

le confort absolu inégalé...



**superba**  
Pour une bonne journée

www.confort-lit.ch  
**Confort-lit**  
DEPUIS 1989

32 ans

Votre partenaire qualité et  
confort en ameublement & literie

Av. de Grandson 60  
1400 Yverdon-Les-Bains  
024 426 14 04

Rue Saint-Martin 34  
1005 Lausanne  
021 323 30 44

# NOUVEAU MONDE ET DÉFI DE LA REPRISE

par Pierre Schaeffer

**Dix-huit mois après la première vague de Covid et la paralysie économique qui en est résultée, la reprise apparaît bien engagée, attestée par des taux de croissance élevés et de chômage faible. Sans doute, la croissance bénéficie-t-elle d'un effet de rattrapage, mais la question pour l'avenir est celle de son amplitude et de sa durée.**

Le monde issu de la crise du Covid ne devrait pas être celui qui l'a précédée. C'est plutôt un autre monde dont les leviers de régulation ne sont plus ceux de l'avant-crise. Le premier, c'est celui qui permet de corriger les pressions inflationnistes dont on sait les effets pervers dans deux domaines: la spirale prix-salaires et l'érosion de la compétitivité à l'exportation. Les banques centrales sont en première ligne pour lutter contre l'inflation. C'est le cas de la « Fed » des États-Unis et de la Banque centrale européenne qui adoptent sur le sujet une position de déni dont on mesure l'intérêt tactique pour la dette des États. À Washington comme à Francfort, les banques centrales contestent le retour de l'inflation, à tout le moins sa durée, même si elle dépasse les 5% aux États-Unis et les 3% en Allemagne, niveau qui se situe au-delà du seuil d'alerte dans la zone euro. Les présidents de banques centrales ne peuvent ignorer les causes de ce regain d'inflation, qu'il s'agisse du renchérissement et de la pénurie de matières premières. De même ne pourra-t-on nier longtemps les effets de l'inflation sur les salaires, soumis aux pénuries observées sur le marché de l'emploi.

Si le débat peut être esquivé en 2022, il faudra très vite poser la question de la nature de la politique monétaire, confisquée par la crise sanitaire qui a fait d'une politique de régulation du



marché des capitaux et de la stabilité monétaire un instrument de soutien de la conjoncture. C'est le sens de la politique accommodante des banques centrales par le rachat d'actifs bancaires et d'ouverture de crédits. Ce « quantitative easing » s'accompagne aujourd'hui d'un premier train de mesures de freinage sur le montant de l'enveloppe mensuelle de rachats d'actifs et le financement par la dette de l'augmentation des déficits.

La politique monétaire qui était celle du nouveau monde va devoir s'effacer et rendre toute sa place à la politique budgétaire, celle de la dépense publique dont le but est de soutenir la reprise par les plans de relance, massifs aux États-Unis et en Europe. La marge de manœuvre des États d'Europe du Sud, les plus endettés, apparaît à cet égard singulièrement faible pour cause de dépassement avant même la crise Covid des seuils d'alerte fixés dans la zone euro. On voit ainsi resurgir l'impératif de la baisse de la dépense publique, toujours proclamée à Paris, à Rome et à Madrid, mais jamais réalisée,

par la France en particulier qui laisse filer ses dépenses en 2022.

Les États de la zone euro vont devoir prendre en compte une double pression sur la reprise. C'est d'abord la sanction, pour l'Europe du Sud, de la péréquation de richesses, acceptée au titre des plans de relance par les États du Nord. Le prix de cette main tendue et acceptée, ce sera l'introduction d'un vrai fédéralisme dans les institutions européennes. L'autre pression, surgie après les élections allemandes du 26 septembre, viendra de la nouvelle coalition gouvernementale, avec l'éventuelle participation des libéraux, qui en générera une seconde avec les États de la « Nouvelle Ligue hanséa-

tique », ceux des rives de la mer du Nord et de la Baltique, décidés à imposer un retour à la normale en termes de comptes publics, c'est-à-dire de politique monétaire moins accommodante.

**La politique monétaire qui était celle du nouveau monde va devoir s'effacer et rendre toute sa place à la politique budgétaire, celle de la dépense publique dont le but est de soutenir la reprise par les plans de relance, massifs aux États-Unis et en Europe.**

publicité

**Guy Gaudard s.a.** MAITRISE FEDERALE

**ELECTRICITE • TELECOM**

Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne  
021 711 12 13 • [info@gaudard.ch](mailto:info@gaudard.ch)

# LES « TIMBRÉS » SONT PARTOUT...

par Fabienne Guignard

Il y a aujourd'hui plein de « timbrés » autour de nous. Des gentils timbrés, des gros timbrés bien méchants. Je ne sais pas s'il y en a plus qu'avant mais aujourd'hui ils s'expriment tous les jours partout. Ils sont lâchés dans la nature et Dieu seul sait ce qu'ils sont capables de faire ou de dire. Parfois c'est à mourir de rire à la Francis Lalanne et parfois ça fait peur à la Jean-Marie Bigard... Et là, ce ne sont pas les pires. Il y en a même des intelligents. C'est bien plus inquiétant.

**Le procès Benalla. Ah, quelle bonne nouvelle. Chic, trois semaines pour cracher son venin...**



Les médias sont avec le temps devenus les grands complices de la médiocrité. Enfin une certaine presse. La voilà qui va jusqu'à attendre à sa sortie de prison le gars qui avait giflé Emmanuel. Vous vous souvenez? Un type super important, au quotient intellectuel très développé. Grand travailleur devant l'éternel, bénéficiaire du RSA. Du grand journalisme tout de même. Tout fier de dire qu'il ne regrette rien. Bravade d'un pauvre type... Mais il fait l'ouverture des journaux des chaînes infos. Question de priorité éditoriale sans doute. Le jour suivant, le procès Benalla. Ah, quelle bonne nouvelle. Chic, trois semaines pour cracher son venin... Mediapart à la manœuvre. Allez, tout le monde sur le plateau d'Hanouna... La crème de la crème des invités... CNews et C8 font tout particulièrement des merveilles... Bolloré aux commandes. Pire que Berlusconi en son temps; lui son dada de la presse poubelle, c'était le sexe. Les temps changent...

Et puis d'un coup, le CSA, le flic de l'audiovisuel français, se dit qu'il doit enfin jouer son rôle d'arbitre. Et là, l'ami

Éric Zemmour, avec son émission quotidienne où on lui sert la soupe tous les soirs, se voit privé de petit écran. Lui qui court les palais de justice, lui la star qui sait tout sur tout en se trompant souvent pourtant mais sans interlocuteur suffisamment instruit pour le contrer sur le moment. Alors candidat, pas candidat Éric? Il dit ménager le suspense tant que cela lui sert... Tout le monde parle de lui. Émissions spéciales, interviews à la chaîne même chez Ruquier invité pour le démolir...

Mais au bout du compte la sortie de son livre va lui rapporter une petite fortune, c'est sûr. Ne serait-ce pas le but final de cette opération provoc car il publie à compte d'auteur? Son éditeur habituel l'a lâché... Trop sulfureux Zemmour. Perte financière sèche pourtant car Éric fait partie des meilleures ventes en librairie depuis longtemps. Cinq cents mille exemplaires vendus de son précédent bouquin. Il en vendra encore plus cette fois-ci. C'est forcé. Le jackpot les amis... Provocateur, xénophobe, homophobe mais riche... Les sondages lui donnent entre 7 et

10% d'intention de vote, c'est énorme. Ça va encore monter. Éric, c'est la droite de l'extrême droite. Plus à droite que Jean-Marie, vous imaginez ça? Il est cultivé c'est ce qui le sauve encore mais tout de même, ce n'est pas rien les amis... Et c'est en France... Là juste à côté de chez nous... Pourvu qu'il ne vienne pas mettre ses sous chez nous... Ce serait le pompon...

**Bolloré aux commandes. Pire que Berlusconi en son temps; lui son dada de la presse poubelle, c'était le sexe.**

publicité

Fiduciaire  
PAUX Conseils  
& Gestion

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges  
Tél. 021 803 73 11  
info@paux.ch - www.paux.ch